

COMMUNE D'AURIAC SUR VENDINELLE

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

EN DATE DU 22 FÉVRIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 22 février à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune d'AURIAC-SUR-VENDINELLE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle éponyme de la mairie, sous la présidence de Monsieur Roger PEDRERO, le Maire.

Présent(e)s : Mesdames Colette BRUN, Véronique ROQUES, Simone SPADOTTO, Séverine TRUDGETT et Messieurs Davy BRESSOLLES, Ghislain DE ROZIERES, Laurent DUPUY, Roger PEDRERO, Jacques PINEL, Jean-Pierre SOUAL

Excusées : Madame Céline ESCUDIÉ donne procuration à Madame Colette BRUN
Madame Véronique CHOLLET donne procuration à Madame Simone SPADOTTO

Absent : Monsieur Vincent PRADELLES

Secrétaire de séance : Monsieur Laurent DUPUY

- ✓ DCM 2024-06 : Fixation du tarif local Rue de la Tournelle
Approuvé à majorité
- ✓ DCM 2024-07 : Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 25 janvier 2024
Approuvé à l'unanimité
- ✓ DCM 2024-08 : Délibération afin d'attribuer une subvention à l'ADOT 31
Refusé à l'unanimité
- ✓ DCM 2024-09 : Délibération afin d'attribuer une subvention à l'association « Lauragais en Fêtes »
Approuvé à l'unanimité
- ✓ DCM 2024-10 : SDEHG – Participation financière pour la rénovation PL 40 suite incendie Rue Major
Approuvé à l'unanimité
- ✓ DCM 2024-11 : Autorisation de signature de la convention de passage pour des travaux de modification du réseau électrique sur la parcelle R70, sise Rue du Faubourg Saint Anne
Approuvé à l'unanimité
- ✓ DCM 2024-12 : Modification du volume horaires d'un poste d'agent polyvalent 27h15min
Approuvé à l'unanimité
- ✓ DCM 2024-13 : Délibération portant création d'un emploi non permanent – accroissement saisonnier d'activité (article L.332-23.2° du Code Général de la Fonction Publique)
Approuvé à l'unanimité
- ✓ DCM 2024-14 : Modification du tableau des effectifs
Approuvé à l'unanimité